



IFLA
2005
OSLO

World Library and Information Congress: 71th IFLA General Conference and Council

"Libraries - A voyage of discovery"

August 14th - 18th 2005, Oslo, Norway

Conference Programme:

<http://www.ifla.org/IV/ifla71/Programme.htm>

juin 22, 2005

Code Number:

145-F

Meeting:

139 SI - Classification et Indexation avec Catalogage

Le Répertoire de vedettes-matière et RAMEAU : deux langages d'indexation en français : un luxe nécessaire

Jo-Anne Bélair

Université Laval, Bibliothèque

Responsable du Répertoire de vedettes-matière

Françoise Bourdon & Michel Mingam

Bibliothèque nationale de France, Agence bibliographique nationale

Centre national RAMEAU

Résumé :

Deux langages d'indexation (le RVM Laval et Rameau) pour une seule langue (le français) : n'y a-t-il pas là un paradoxe et, d'une certaine manière, un luxe inutile ?

Nous allons nous efforcer de démontrer le contraire en présentant les deux types de raisons qui expliquent cette nécessité, raisons d'ordre linguistique et culturel, d'une part, et raisons d'ordre administratif et de gestion, d'autre part.

Cette autonomie assumée des deux langages ne signifie pas cependant qu'ils s'ignorent, tout au contraire. L'esprit de collaboration qui anime les deux institutions est soutenu par une coopération officialisée ainsi que par une coopération de tous les jours.

0. Introduction

Deux langages d'indexation - le RVM Laval (Canada) et Rameau (France) - pour une seule langue, le français : n'y a-t-il pas là un paradoxe et, d'une certaine manière, un luxe inutile ?

Nous allons nous efforcer de démontrer le contraire, et ce sera peut-être l'occasion de réfléchir, plus largement, à l'articulation entre les réalités nationales et la nécessaire coopération internationale.

1. Un peu d'histoire

1.1 Le RVM Laval

Vers la fin des années 40, les catalogueurs de l'Université Laval constataient, à la consultation du *National Union Catalog* (NUC) de la Bibliothèque du Congrès des Etats-Unis, qu'une proportion fort appréciable des documents qu'ils achetaient avaient déjà été analysés et indexés par d'autres bibliothèques à l'aide des *Library of Congress Subject Headings* (LCSH). Lorsque l'on considère le coût du traitement documentaire, on comprend qu'une solution s'imposait presque d'elle-même. Plutôt que de recommencer le travail, il paraissait plus profitable d'exploiter les notices bibliographiques contenues dans le NUC. Mais encore fallait-il traduire les vedettes-matière américaines tirées des LCSH. Cette tâche fut entreprise dès 1946 et déboucha sur l'édition, en 1962, de la première édition du *Répertoire de vedettes-matière* (RVM).

Cette première édition, publiée sur papier, contenait 11000 vedettes, principalement du domaine des arts, de la littérature, des sciences humaines et sociales. Actuellement, le RVM contient 203900 vedettes-matière réparties en 157200 noms communs et 46700 noms géographiques ou toponymes. De plus, on y trouve 4000 notices de subdivision et 253000 termes exclus. Il est disponible en trois formats, Web, cédérom et chargé directement dans le système informatique des bibliothèques (<http://www.bibl.ulaval.ca/adele/rvm.html>).

Au cours des années, plusieurs éléments ont été ajoutés afin de faciliter le travail d'indexation. En 1994, en plus des LCSH, le RVM a obtenu l'autorisation d'utiliser comme équivalents anglais de ses vedettes-matière, les termes qui se trouvent consignés dans les *Medical Subject Headings* (MeSH) de la National Library of Medicine (U.S.A.) et le *Art and Architectural Thesaurus* (AAT) du J. Paul Getty Trust. Actuellement, 10800 termes issus du AAT et 2000 termes du MeSH sont repérables dans notre banque. Sous peu, 8000 termes MeSH seront ajoutés. Par ailleurs, nous avons commencé à inclure les indices de classification LC dans les dossiers des nouvelles vedettes-matière ainsi que dans ceux que nous révisons.

Il est vrai que la Bibliothèque de l'Université Laval dérive la majorité de ses notices bibliographiques pour les documents en anglais. Cependant, les documents en français sont, pour la plupart, indexés par des bibliothécaires experts en différents domaines pour qui les concepts ou termes dont ils ont besoin ne sont parfois pas présents dans les listes de vedettes-matière anglophones. Le personnel du RVM a toujours eu le souci de répondre à ces besoins spécifiques. Il a ainsi créé plus de 24000 vedettes-matière dites « originales », c'est-à-dire qu'elles ne comportent pas d'équivalent anglais.

Le RVM a été élaboré au départ comme outil propre à la Bibliothèque de l'Université Laval. Au fur et à mesure que paraissaient les éditions subséquentes, le personnel du RVM constatait la demande de plus en plus pressante d'autres bibliothèques qui voulaient que le RVM soit rendu disponible.

C'est ainsi qu'en 1974, la Bibliothèque nationale du Canada adoptait le RVM comme norme nationale pour l'indexation-matière en français. La même année, la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou (Paris) adoptait aussi le RVM. Suivirent ensuite d'autres institutions dont la Bibliothèque nationale du Québec (1976), la Bibliothèque nationale de France (1980) et la Bibliothèque nationale du Luxembourg (2001). Actuellement, en plus de la majorité des bibliothèques québécoises de tous types, le RVM est utilisé par différentes institutions à travers le monde dont la Cour pénale internationale (Pays-Bas), l'Université libre de Bruxelles (Belgique) et la Universidad de Sevilla (Espagne). Des négociations sont présentement en cours avec OCLC qui pourrait offrir des notices bilingues aux clients qui le désirent.

Le développement et la mise à jour du RVM sont aujourd'hui assurés par une équipe de six bibliothécaires qui assurent une veille constante sur l'évolution de la langue française et visent à l'amélioration soignée du RVM.

1.2 Rameau

C'est dans le contexte de l'informatisation des bibliothèques que la Bibliothèque nationale de France (BnF), en 1980, puis, à la suite de celle-ci, les bibliothèques universitaires, en 1983, choisissent d'adopter une liste d'autorité matière unique, qui va devenir le *Répertoire d'autorité-matière encyclopédique et alphabétique unifié* (Rameau). Cette liste s'inspire au départ étroitement du RVM Laval, dont elle procède, et, secondairement, des LCSH.

Le choix initial de la BnF explique que Rameau soit géré au sein du catalogue BN-OPALE PLUS (<http://catalogue.bnf.fr>) par le Centre national Rameau qui relève de l'Agence bibliographique nationale. Pour autant, le langage Rameau se développe en fonction de la demande des utilisateurs, internes mais aussi externes à la BnF, qui forment un véritable réseau à l'échelle du pays, et même au-delà puisque s'y associent des bibliothèques belges francophones. En constant accroissement, le langage Rameau compte ainsi actuellement 256000 termes, dont 88000 noms communs et 46000 noms géographiques.

Rameau s'est en effet progressivement imposé en France jusqu'à devenir le langage d'indexation national commun à la plupart des bibliothèques et à de nombreux organismes tant publics que privés : tendance qui ne peut que s'accroître à l'avenir avec la possibilité, désormais offerte aux bibliothèques, de télécharger gratuitement les notices bibliographiques du catalogue BN-OPALE PLUS, indexées avec Rameau. Un tel contexte national explique que d'autres langages d'indexation en usage en France - tel *Motbis*, utilisé par le Centre national de documentation pédagogique - cherchent à établir des correspondances avec le langage Rameau.

L'expansion nationale de Rameau s'est accompagnée de la mise en place d'une infrastructure institutionnelle et technique par le Centre national Rameau :

- organisation du réseau des utilisateurs et partenaires, régi par une convention, avec ses instances représentatives, un Comité d'orientation (pour la stratégie) et un Comité opérationnel (pour le suivi technique) ;
- fourniture régulière des produits Rameau : *Liste d'autorité Rameau*, gratuitement accessible en ligne (<http://noticesrameau.bnf.fr>) ; *Guide d'indexation Rameau*, dont la 6e édition a paru en 2004 ; *Journal des créations et des modifications*, signalant les évolutions du langage et également disponible en ligne ;

- ouverture en 2000 du site Web Rameau (<http://rameau.bnf.fr>), lequel contient notamment le Fichier national des propositions Rameau (permettant aux utilisateurs de faire directement des propositions de créations ou de modifications de vedettes) ainsi que des aides à la formation (supports pédagogiques).

Parallèlement, des coopérations ont été nouées à l'échelle européenne : projet MACS (Multilingual ACcess to Subjects = Accès multilingue par sujet, <http://laborix.uvt.nl/prj/macs>) ; adaptation de Rameau en Pologne et, actuellement, en Roumanie. L'accueil de stagiaires étrangers au Centre national Rameau, durant d'assez longues périodes (deux à trois mois), permet également des échanges approfondis qui nourrissent la réflexion des uns et des autres.

En s'appuyant sur ces acquis, le Centre national Rameau se propose d'ouvrir aujourd'hui une nouvelle étape dans le traitement du langage Rameau : il s'agit d'opérer une révision générale, systématique et progressive du vocabulaire (noms communs), afin d'en améliorer la qualité et donc, si possible l'efficacité pour l'utilisateur. Ce travail va privilégier délibérément le niveau terminologique du langage (c'est-à-dire les vedettes et les termes exclus, car c'est cette "grappe terminologique" indissociable qui forme le "noyau dur" du langage et qui commande l'accès direct à l'information) ainsi que le niveau sémantique (c'est-à-dire les liens entre vedettes qui permettent de naviguer dans le langage, un peu sur le modèle d'une "ontologie"). En revanche, on s'attachera moins à la syntaxe (héritage de la précoordination des catalogues sur fiches, via les LCSH), malgré les problèmes lancinants qu'elle pose, car il devient de plus en plus difficile de la réformer en raison des trop nombreuses corrections que cela entraîne dans les indexations des catalogues.

2. Deux langages d'indexation francophones : un luxe nécessaire

Au départ, le choix de constituer le langage Rameau à partir du RVM Laval peut être facilement expliqué : pourquoi, en effet, prendre la peine, le temps, le risque aussi, de recommencer un travail de qualité déjà réalisé ailleurs ?

Pourtant, Rameau - qui était naturellement très proche de Laval (et des LCSH) au commencement - a éprouvé le besoin d'acquérir une autonomie croissante au fil du temps : pourquoi ? n'est-ce pas paradoxal d'avoir deux langages d'indexation pour une même langue, le français ? luxe ou nécessité ? nationalisme ombrageux ou souci d'épouser un juste niveau d'efficacité ?

En fait, deux types de raison expliquent cette évolution :

- des raisons d'ordre linguistique et culturel ;
- des raisons d'ordre administratif et de gestion.

On verra, au demeurant, que cette situation n'interdit pas une fructueuse coopération entre le RVM Laval et Rameau.

2.1 Les raisons d'ordre linguistique et culturel

Le RVM Laval et Rameau sont des langages d'indexation fondés sur la langue naturelle (et non sur des indices de classement numériques, par exemple). Or, dans l'usage de la langue naturelle, la dimension locale (ou nationale) est incontournable. Le français du Québec n'est pas tout à fait celui de la France et réciproquement (de même d'ailleurs que l'anglais de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande n'est pas tout à fait celui des Etats-Unis) : ainsi, dans un

cas, parle-t-on de "Biens culturels" et, dans l'autre, de " Patrimoine culturel" ; de "Lieux historiques " et de "Sites historiques " ; etc. Cela est parfaitement normal et légitime.

Il en va de même du point de vue des données culturelles : le découpage de la réalité peut être différent ; certains aspects peuvent devoir être développés ici qui ne le seront pas ailleurs, pour des raisons historiques ou autres ; l'approche académique des disciplines peut elle-même diverger (que l'on pense, par exemple, à l'approche de la préhistoire en Amérique du Nord et en Europe). En l'espèce, et même s'il ne faut pas exagérer artificiellement les différences, ce sont parfois deux manières de voir, l'une nord-américaine et l'autre européenne, qui sont en présence. Comme l'exprimait un québécois : "En Amérique, je me sens Français ; en France, je me sens Américain".

Cet ensemble de facteurs explique que les réflexes de recherche des utilisateurs sont différents selon les pays, même partageant une même langue. Or, si l'on admet que les langages documentaires doivent s'attacher à faciliter autant que possible la démarche de ces utilisateurs, il leur incombe d'épouser au plus près les usages linguistiques et culturels locaux. D'où l'existence légitime du RVM Laval et de Rameau, au service de leurs publics respectifs, lesquels partagent certes une commune francophonie, mais sont néanmoins spécifiques.

2.2 Les raisons d'ordre administratif et de gestion

Aux raisons d'ordre linguistique ou culturel dont il vient d'être question, viennent s'ajouter des raisons d'ordre administratif et de gestion.

Evoluant dans un contexte national de bilinguisme, utilisant le plus possible le catalogue dérivé comme mode de fonctionnement, avec en plus le souci de pouvoir profiter au maximum de la traduction automatique des sujets assignés aux notices bibliographiques indexées par d'autres institutions à l'aide des LCSH, le RVM Laval doit respecter, dans la mesure du possible, la syntaxe des vedettes américaines, les adaptations devant être limitées (sauf pour l'enrichissement des notices en termes exclus qui est quasi systématique).

Rameau, en revanche, s'inspire certes des LCSH, mais ce n'est pour lui qu'une source parmi d'autres (même si elle reste importante) : aussi est-il amené à s'écarter plus volontiers de l'usage des LCSH, à chaque fois que ces derniers divergent de l'approche française, telle qu'elle ressort des sources consultées et de la documentation.

A cela s'ajoute un souci d'efficacité et de réactivité de la part des gestionnaires des deux langages d'indexation : l'équipe du RVM Laval et le Centre national Rameau (ce dernier par l'intermédiaire du Fichier national des propositions Rameau en ligne) s'efforcent en effet de répondre rapidement aux demandes et aux besoins de leurs utilisateurs respectifs. D'où la nécessité pour eux d'être aussi proches que possible de leurs "clients" et de ne pas dépendre, pour les créations ou les modifications de vedettes demandées par ces derniers, d'une structure ou d'un accord extérieurs (cf. délais, disponibilité, etc.).

2.3. Autonomes mais solidaires

Mais cette autonomie assumée des deux langages ne signifie pas qu'ils s'ignorent, tout au contraire - d'autant que Rameau aurait mauvaise grâce à oublier sa dette à l'égard du RVM Laval dont il procède et dont il continue de faire une source privilégiée.

La Convention unissant l'Université Laval et la BnF a ainsi été renouvelée en novembre 2004. C'est elle qui fixe le cadre institutionnel de la coopération entre le RVM Laval et Rameau, au service d'une francophonie partagée, et dans le respect de l'autonomie de chacun. Plusieurs dispositions de ce texte - qui est consultable en ligne sur le site web Rameau (<http://rameau.bnf.fr>, rubriques "S'informer > Développements internationaux") - peuvent être évoquées brièvement :

- citation réciproque des répertoires dans les notices d'autorité et dans les produits émanant des deux partenaires ;
- envoi réciproque des produits et accès réciproque aux données ;
- échanges et partages d'expériences et de réflexions (notamment lors de rencontres régulières qui conduisent, tous les 2 ans, les membres de l'équipe Laval à Paris et ceux du Centre Rameau à Québec).

Mais c'est également dans le travail quotidien des deux équipes que se vit cette coopération respectueuse de chacun :

- consultation systématique des répertoires en cas de création ou de modification de notices d'autorité ;
- échange de réflexions sur la manière de traduire en français de nouvelles notions scientifiques pour lesquelles les sources non francophones font défaut (il y a ainsi, dans certains cas particulièrement pointus, de véritables créations partagées de notices d'autorité entre le RVM Laval et Rameau) ;
- amélioration du langage de chaque côté de l'Atlantique, dont profite chacun des deux partenaires ;
- etc.

3. Conclusion

L'existence de deux langages d'indexation, le RVM Laval et Rameau, pour une même langue est donc un luxe nécessaire en raison d'une dimension nationale qu'il convient de pas ignorer, tant pour des raisons linguistiques et culturelles que pour des raisons de bonne administration et de bonne gestion des deux répertoires. Cette indépendance intellectuelle et institutionnelle n'interdit pas, bien au contraire, une active coopération et des relations d'amitié confiante.

Si l'on se place d'un point de vue plus général, il nous semble que l'on pourrait peut-être trouver dans le cas qui vient d'être évoqué un exemple de juste équilibre entre deux risques, entre deux écueils dont il faut également se garder : le repli frileux sur soi, d'une part, et, d'autre part, la fuite en avant inconsidérée dans une uniformisation artificielle parfois confondue, à tort, avec ce que doit être une véritable coopération internationale, respectueuse des exigences locales.